

Acte rendu exécutoire suite à transmission en Préfecture le 01/07/25 et affichage le 01/07/25  
62-200069037-20250626-64989-  
DE-1-1



Service	Direction Urbanisme
Examiné en Commission	Développement territorial et transitions le 10/06/25
Examiné en Bureau	Le 17 juin 2025
Matière de l'acte	2.1.2

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 26 JUIN 2025 DELIBERATION N°D205-25

### URBANISME OPERATIONS D'AMENAGEMENT : PLUI DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE - COMMUNE DE TOURNEHEM-SUR-LA-HEM - PROCÉDURE DE MODIFICATION - PRESCRIPTION

RAPPORTEUR : Monsieur BEDAGUE

---

#### VU

- Le code général des collectivités territoriales, notamment, son article L.5216-5
- Le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-36 et L.153-44,
- Le SCOT du Pays de Saint-Omer approuvé le 26 juin 2019 ;
- Le PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse approuvé le 24 Juin 2019

Par courrier en date du 25 septembre 2023, la commune de Tournehem-sur-la-Hem a sollicité la CAPSO afin de modifier l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du site 1 inscrite au PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse. Ce secteur d'OAP est repris au plan de zonage du PLUi pour partie en zone 1AUb et pour partie en zone UDb, au niveau de la friche Desseille.

En effet la commune réfléchit depuis plusieurs années à un projet global sur ce secteur, visant à la fois à réhabiliter une friche existante, située le long de la RD218 et à renforcer l'urbanisation sur les parcelles voisines.

A cet effet, l'EPF a acquis dès 2019 les terrains actuellement occupés par la friche via une convention de portage.

Par ailleurs la CAPSO a préempté en 2021 la parcelle voisine, afin de réfléchir à une opération d'ensemble sur ce secteur.

La commune est accompagnée par la SPL de l'Artois pour la réalisation de ce projet.

Aujourd'hui les études de faisabilité réalisées sur le site ont révélé un certain nombre de contraintes sur le site (topographie, enjeux environnementaux...) ne permettant pas de respecter l'ensemble des principes de l'OAP inscrite au PLUi.

Il est donc nécessaire d'engager une modification du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse afin de faciliter la concrétisation de ce projet.

Conformément aux articles L.153-36 et 41 du Code de l'Urbanisme, ces modifications sont donc possibles via la mise en place d'une procédure de modification du document d'urbanisme.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- prescrire la modification n°15 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse,
- mettre en œuvre la concertation selon les modalités suivantes :
  - publication dans la presse d'un avis mentionnant le dépôt d'un dossier de concertation à la CAPSO et en mairie de Tournehem-sur-la-Hem,
  - tenue d'un registre à la CAPSO et en mairie de Tournehem-sur-la-Hem afin de recueillir les observations éventuelles,
  - le bilan de la concertation sera tiré lors de l'approbation de la modification du PLUi,
  - des modalités complémentaires pourront éventuellement venir renforcer la concertation.

La présente délibération sera notifiée, conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme :

- A M. le Préfet du Pas-de-Calais ;
- Au Président du Conseil régional et du Conseil départemental ;
- Au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers ;
- Au Président du Pôle Métropolitain Audomarois compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale ;
- Au Président de l'Organisme de gestion du Parc Naturel Régional.

Conformément à l'article L.153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la CAPSO et en mairie de Tournehem-sur-la-Hem durant un délai d'un mois et d'une mention en caractère apparent dans un journal diffusé dans le département.

LE PRESIDENT



Laurent DENIS

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 18H00, le Conseil de la Communauté s'est réuni à l'Hôtel Communautaire - Salle Raymond Sénellart, sous la présidence de son Président, Monsieur Laurent DENIS, à la suite des convocations adressées par voie dématérialisée le 19 juin 2025, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibération. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'une publicité au tableau d'affichage de l'hôtel communautaire et sur le site internet de la CAPSO.

### **CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :**

Monsieur DENIS Laurent, **Président**

Monsieur DISSAUX Jean-Claude, Monsieur MEQUIGNON Alain, Monsieur LEFAIT Jean-Paul, Monsieur COUPEZ Christian, Monsieur HUMETZ Bruno, Monsieur BEDAGUE Patrick, Monsieur ROUSSEL Benoît, Monsieur TILLIER Patrick, Monsieur EVRARD Pierre, Madame CANARD Céline-Marie, Monsieur DUPONT Hervé, Madame MERCHIER Brigitte, Monsieur RYS Didier, Monsieur SABLON Frédéric, **Vice-Présidents**

Madame WAROT Sophie, Monsieur MARQUANT Francis, Madame VASSEUR Françoise, Monsieur DANVIN Pascal, Monsieur MASSEZ Alain, Madame DUWICQUET Delphine, Monsieur TELLIER Alain, Madame DUMETZ Jacqueline, Monsieur DEMAIRE Jean-Luc, Madame VANDESTEENE Christine, Monsieur AGEORGES Benoît, Madame BAUDEQUIN Odile, Monsieur BERNARD Sébastien, Monsieur BOULET Michel, Monsieur BRAME Jean-Marie, Madame BRIOIS Véronique, Monsieur BRUNET Olivier, Monsieur CAINNE Louis, Monsieur CAPITAINE David, Monsieur CAZIN Etienne, Monsieur CORNETTE Christophe, Monsieur CRUNELLE Christian, Monsieur DEBLOCK Alain, Monsieur DELFORGE Pascal, Monsieur DEWAMIN Didier, Monsieur DOYER Francis, Madame DUCHATEL Valérie, Monsieur EVRARD Jean-Luc, Monsieur FINDINIER Jean-Marc, Monsieur FOULON Eric, Monsieur FOULON Franck, Monsieur HOCHART Philippe, Monsieur LAGACHE Eric, Madame LAMOTTE-COTTE Marie-Agnès, Madame LEMAIRE Isabelle, Madame LEVRAY Chantal, Monsieur LOUCHET Daniel, Monsieur MARTINOT Michel, Madame POUCHAIN-FAVIER Marie-Paule, Monsieur PRUVOST Bertrand, Madame SEILLIER Christine, Monsieur TERINCK Christian, Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Madame VOLLE Muriel, Monsieur WIGNERON Auxence, Monsieur WOJTKOWIAK David, Monsieur CASTELAIN Jean-Christophe, **Conseillers Titulaires**

### **CONSEILLERS TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN SUPPLEANT :**

Monsieur BERTELOOT Hervé, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Conseiller communautaire, Madame BERTHELEMY Caroline, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame VANDESTEENE Christine, Conseillère déléguée, Madame BRIOT-DEFONTAINE Virginie, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame LAMOTTE-COTTE Marie-Agnès, Conseillère communautaire, Madame CATTY Christine, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur DISSAUX Jean-Claude, Vice-président, Monsieur CHEVALIER Alain, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur MASSEZ Alain, Conseiller délégué, Monsieur DECOSTER François, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur SABLON Frédéric, Vice-président, Madame DEWINTRE-BILLIAU Huguette, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur COUPEZ Christian, Vice-président, Monsieur DUPONT Jean-Claude, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur DUPONT Hervé, Vice-président, Monsieur MOLIN Christophe, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur HUMETZ Bruno, Vice-président, Monsieur MOUND Stephen, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Madame POUCHAIN-FAVIER Marie-Paule, Conseillère communautaire, Madame NIVERT Florence, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame DUWICQUET Delphine, Conseillère déléguée, Monsieur OBOEUF Gérard, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur BOULET Michel, Conseiller communautaire, Madame REANT Corinne, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur BERNARD Sébastien, Conseiller communautaire, Madame VERRELLE Patricia, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur EVRARD Pierre, Vice-président

M. ALLOUCHERY René, Conseiller communautaire a été remplacé par M. DEHURTEVENT Benoit, Conseiller communautaire, Mme BOIDIN Véronique, Conseillère communautaire a été remplacé par M. HENNERON François, Conseiller communautaire, M. DEBOVE Gilles, Conseiller communautaire a été remplacé par Mme DUCROCQ Sabine, Conseillère communautaire, Mme FENES Laurence, Conseillère communautaire a été remplacé par M. MAËS Dominique, Conseiller communautaire, M. MOREL Damien, Conseiller communautaire a été remplacé par M. FLAJOLET Francis, Conseiller communautaire

**CONSEILLERS TITULAIRES EXCUSES :**

M. BOUHIN Jean-Michel, Mme COURBOT Christine, M. DUBELLOY Samuel, M. DUPONT Franck,  
Mme FAYEULLE Hélène, Mme JASKOWIAK Hélène, M. LAMIRAND Jean-Pierre, Mme LAPACZ  
Céline, M. ROLIN Joël, Mme SAUDEMONT Caroline, M. TRUANT Jonathan, M. WALLART Johnny,  
Mme WOZNY Florence.

Nombre de délégués en exercice : 94

Nombre de présents ou représentés : 81

Nombre de votes « pour » : 81

Nombre de votes « contre » : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes non prononcés : 0